

COMPTE-RENDU DE
LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
28 OCTOBRE 2021 A 20 H

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :

Date de convocation : 22/10/2021

- L RAVAT (procuration donnée à Catherine REWUCKI)
- B. ETTORI (procuration donnée à J.-C. MAZAUDIER)
- X. CAUQUIL (procuration donnée à K. MATON)
- F. MOUSSET (procuration donnée à M. FILIPIAK)
- C VILLANUEVA, absente excusée

Karine PERROTIN a été nommée secrétaire

La séance du Conseil s'est déroulée dans le lieu habituel, sous la Présidence de Jean-Claude MAZAUDIER.

Le Compte-rendu du 26 août 2021 est approuvé à l'unanimité (18 voix pour).

---oooOOOooo---

Proposition d'ajout de questions :

- DIA parcelle AE 221
- DIA parcelle AH 335
- DIA parcelle AD 496
- Décision modificative n° 1 au Budget principal
- Versement subvention exceptionnelle Association La Source pour le Téléthon

Accord du Conseil à l'unanimité pour l'ajout de ces questions.

1°) Droit de préemption Espaces Naturels Sensibles : DIA parcelle W 31

D'une superficie de 25 711 m² - Vigère de Maigre

Vendeur : M. OUDOUL - FONTAINE

Acheteur : M Y. EL HAJJAM (producteur agricole inscrit à la MSA)

Résultat du vote : Pour : 0 ; Contre : 18 ; Abstentions : 0

2°) Droit de préemption urbain : DIA parcelle AD 504

D'une superficie de 487 m² - Rue du Cdt A. MEZERGUES

Vendeur : SAS PROMETHEUS

Acheteur : M. FROIDEFOND et Mme CLOISTRE

Résultat du vote : Pour : 0 ; Contre : 18 ; Abstentions : 0

3°) Droit de préemption urbain : DIA parcelle AH 337

D'une superficie de 542 m² - Claux Augier

Vendeur : SAS TERRYS REALISATION

Acheteur : M. et Mme MEZIANE

Résultat du vote : Pour : 0 ; Contre : 18 ; Abstentions : 0

4°) Droit de préemption urbain : DIA parcelle AC 489

D'une superficie de 695 m² - L'Argile
Vendeur : M. V. CARRERAS
Acheteur : M. et Mme D. TRAVIER

Résultat du vote : Pour : 0 ; Contre : 18 ; Abstentions : 0

5°) Droit de préemption urbain : DIA parcelle AD 383

D'une superficie de 920 m² - 96 rue Le Rousier
Vendeur : M. FROGER
Acheteur : M. LORION

Résultat du vote : Pour : 0 ; Contre : 18 ; Abstentions : 0

6°) Désignation d'un Correspondant Défense

Suite à la démission de M. Patrick DIAZ du Conseil municipal, il est nécessaire de désigner un nouveau Correspondant Défense. Proposition de M. Guy CHANEAC

Résultat du vote : Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

7°) Rapport sur les services eau et assainissement de Nîmes Métropole, année 2020

Monsieur le Maire présente les éléments principaux du rapport (nombre d'abonnés, rendement, travaux de renouvellement du réseau...).

Le Conseil, n'ayant aucune remarque à formuler, approuve ce rapport qui est tenu à disposition du public en Mairie pour consultation.

8°) MAISON DE SANTE : demande de subvention à l'Etat (DETR 2022 ou 2023)

Le coût prévisionnel du projet est estimé à 1 812 423 € HT (Maîtrise d'œuvre, missions de contrôle, SPS, études et diagnostics, travaux...).

Le plan de financement est le suivant :

Subvention Etat : 305 444 €

Subvention Département : 144 594 €

Conseil Régional : 130 000 €

Fonds de concours Nîmes Métropole : 219 054 €

Acheteurs privés (pharmacie et médecin) : 794 277 €

Fonds propres : 219 054 €

Monsieur le Maire (ou son représentant) est autorisé à déposer un dossier de demande de subvention à l'Etat et à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Résultat du vote : Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

9°) MAISON DE SANTE : demande de subvention au Conseil Départemental du Gard

Idem question précédente.

Monsieur le Maire (ou son représentant) est autorisé à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental (Contrat territorial 2023) et à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Résultat du vote : Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

10°) MAISON DE SANTE : demande de subvention à la Région Occitanie

Idem question précédente.

Monsieur le Maire (ou son représentant) est autorisé à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région Occitanie et à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Résultat du vote : Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

11°) MAISON DE SANTE : demande de Fonds de concours à Nîmes Métropole

Idem question précédente.

Monsieur le Maire (ou son représentant) est autorisé à déposer un dossier de demande de Fonds de concours à Nîmes Métropole et à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Résultat du vote : Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

12°) Droit de préemption urbain : DIA parcelle AE 221

D'une superficie de 168 m² - Rue Achille Vedel

Vendeur : SCI WMPV

Acheteur : Mlle BONNET ou toute société substituée

Résultat du vote : Pour : 0 ; Contre : 18 ; Abstentions : 0

13°) Droit de préemption urbain : DIA parcelle AH 335

D'une superficie de 437 m² - Claux Augier

Vendeur : SAS TERRYS REALISATION

Acheteur : Mme LAVERGNE

Résultat du vote : Pour : 0 ; Contre : 18 ; Abstentions : 0

14°) Droit de préemption urbain : DIA parcelle AD 496

D'une superficie de 702 m² - Avenue de la République

Vendeur : SAS CALINI

Acheteur : MONTESSORI WORLDWIDE PROMOTION

Résultat du vote : Pour : 0 ; Contre : 18 ; Abstentions : 0

15°) Décision modificative n° 1 au Budget principal

En raison de crédits insuffisants dans certains chapitres, il est nécessaire d'inscrire les crédits supplémentaires suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	CHAPITRE 012 C/6411 + 5000 €	CHAPITRE 20 C/202 + 10 000 € C/203 + 10 000 €
	CHAPITRE 023 C/023 + 20 000 €	
	CHAPITRE 013 C/6419 + 5000 €	CHAPITRE 021 C/021 + 20 000 €
RECETTES	CHAPITRE 74 C/74121 + 20 000 €	

Résultat du vote : Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

16°) Subvention exceptionnelle Association La Source

Proposition de verser une subvention de 2 000 € à l'Association La Source pour l'organisation du Téléthon.

Résultat du vote : Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- La 2^{ème} tranche des travaux de voirie devrait débuter en mars 2022.

- La demande de déviation des poids lourds de plus de 19 tonnes (sauf desserte locale) a été acceptée par le Conseil Départemental. Elle devrait être mise en place d'ici la fin de l'année.
- École élémentaire : les tableaux blancs interactifs, vieillissants, ont été remplacés ; un système d'alerte anti-intrusion va être installé ; une classe informatique va être mise en place l'année prochaine.
- École maternelle : un tableau blanc interactif sera installé dans la classe des petites sections l'année prochaine
- Le Centre de loisirs aura lieu à Saint Chaptès pendant les vacances de Toussaint.
- Le spectacle des vendredis de l'Agglo a bien plu, tous les retours ont été positifs.
- Fête de St Chaptès proposée par le Comité des Fêtes les 30-31 octobre et 1^{er} novembre (au profit du téléthon ce jour-là).
- Réunion publique le 5 novembre : information sur la révision générale du PLU.
- Un spectacle présenté par l'Association Les Poly'sons aura lieu le 20 novembre au Foyer (voir les renseignements sur le site Internet de la Mairie).
- Le goûter des aînés aura lieu le 10 décembre après-midi, animé par la troupe « Gasso Ambiance » ; le goûter des enfants aura lieu le 17 décembre avec le Père Noël et un spectacle du Théâtre Le Praticable de St Quentin.
- Le prochain conseil aura lieu le 16 décembre.

---oooOOOooo---

Fin de séance à 21 h.

Compte-rendu établi par Madame Karine PERROTIN, secrétaire de séance.